

SEpM 17: Šamaš-ṭāb-Ilak-ni'id (3.3.8)

Pascal Attinger, 2013, actualisé en 2019

I Littérature secondaire

1) Editions

F.A. Ali, Sumerian Letters: Two Collections from the Old Babylonian Schools (Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania 1964) 124-129.

J. Black et al., ETCSL 3.3.8 (2005¹) (translittération et traduction).

A. Kleinerman, CM 42 (2011) 161-166 et 279-282.

A. Kleinerman, NABU 2014/65 (édition de CUNES 47-10-007).

2) Textes

N31: photos dans CDLI P229655 (3N-T919, 465) et P356473 (3N-T918, 417)². — **N59**: photo et translittération dans CDLI P269115. — **N63**: photo et translittération dans CDLI P269119. — **N65**: photo et translittération dans CDLI P270395. — **N74**: photo de CBS 8739 dans CDLI P263564 (avec translittération). — **N76**: v maintenant J. Peterson, BPOA 9 (2011), 309 sq. n° 276 et 311 sq. n° 279; photos pl. 63 sq. et dans CDLI P230799.

3) Nouveaux duplicats

SLFN 84, 3N-T905, 218 (Peterson, BPOA 9, 217 n° 195) (7-10³). — CUNES 47-10-007 rev. (A. Kleinerman, NABU 2014/65) (lettre complète, version très divergente).

II Traduction

- 1 sq. Parle à Ilak-ni'id, c'est ce que dit Šamaš-ṭāb:
3 Le voyage (doit) durer un mois et quinze jours³, *tu en as toi-même fixé la durée*⁴.
4 sq. Pourquoi, le troisième jour du mois, tes instructions ne me sont-elles (toujours) pas parvenues de Niquim⁵?
6 Je me suis occupé de ton affaire, et ton itinéraire est organisé.
7 Le prix pour deux ânes de trait: 4 sicles;
8 le prix pour une écharpe de lin: 1/2 sicle;
9 le prix pour ton bateau: 1 sicle;
10 le prix du ... pour ton bateau: 1 1/3 de sicle.
11 J'ai ...⁶.

¹ C'est la date de la standardisation; la date de l'édition fait défaut, probabl. 2001.

² Les deux textes ne sont pas des "joins"; cf. J. Peterson, BPOA 9 (2011) 312 n. 12.

³ Litt. "est d'un mois et quinze jours".

⁴ Ou "*tu en as toi-même fixé la date*", litt. peut-être "tu as placé de toi-même le(s) jour(s)". Pour u₄ gub, comp. u₄ gub-ba, discuté par E. Sollberger, AOAT 25 (1976) 442 avec n. 20 ("on the appointed day"), M. Molina, Mél. Sigrist 130 ("the established period") et C. Wilcke, BaBi. 8 (2014) 526-528 ("gesetzter Termin, gesetzte Frist"). Les traductions proposées par Kleinerman 2011 (161 avec n. 75 et 162 avec n. 81) ne rendent pas compte du fait que la forme verbale est transitive dans les trois duplicats de Nippur (bi₂-; seul CUNES 47-10-007 a ḫa-ṭba-DU⁷); le sens de la n. 75 m'échappe.

⁵ Ainsi N63, N76 et CUNES 47-10-007 // "à Niquim" (N15 et N75). Ces deux duplicats étant de qualité médiocre (cf. par ex. l. 4 iti u₄-da, l. 6 bi₂-in-tar, etc.), j'ai donné la préférence à l'ablatif.

⁶ Kleinerman (2011:164) rapproche a si-ig (si-ig dans les cinq duplicats) de "a si-ig" "clean water"; a si-ig-ga "eau claire" est toutefois une graphie non-standard rare (GiEN Ur6 rev. 9' et 16') de a si-ga (passim) et n'entre donc pas en considération ici. Le sens le mieux attesté de si-ig est "arracher, enlever", mais je ne vois pas ce que pourrait vouloir dire ici "enlever l'eau", que ce soit dans un sens propre ou figuré. CUNES 47-10-007 rev. 27 a

- 12 Tes frais variés ne sont pas inclus.
 13 sq. Pour ce qui est des deux talents de laine *dagaltum(a)*, j'en ai calculé le prix pour toi en ta présence.
 La marchandise vaut 1 2/3 de sicle. Rends-les moi en étain!
 15 sq. Sois à l'affût de *turquoise*, d'agate oeuillée et d'agate *mušĜIR*⁷!
 17 *Tes divers paiements et le capital doivent être mis à ta disposition*⁸ *et enregistrés pour toi sur une*
*tablette*⁹!
 18 Qu'à partir de maintenant, tes instructions me parviennent (régulièrement)!
 19 C'est urgent!

réinterprété a bi_2 -si-ig par $\lceil a_2 \rceil u_4$ -da-zu 1 1/3 $gi\hat{g}_4$ bi_2 -ib-si, "Ton salaire journalier: 1 1/3 de sicle. (*Ces sommes*)
ont été versées."

⁷ N59 et N76 // "d'agate *mušsud(ra)*" (N15 et N77). Une alternance identique est attestée dans Lugale 534: $^{NA_1}nir_2$
 muš ĜIR₂^(ki) // [^{NA_4}n]ir₇!^{1?} mu su-ud₃ (G₂) (mu = muš).

⁸ Litt. "*doivent être pris pour toi*".

⁹ Cette traduction est plus qu'incertaine.